



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Nationale pour Burkina
Agence Principale de Ouagadougou

CAHIER DE CHARGES

**FOURNITURE ET POSE D'UN CHASSIS ALUMINIUM VITRE BLINDEE
FB6/BR6NS ET D'UN PASSE-DOCUMENTS CERTIFIE FB6 A L'AGENCE
PRINCIPALE DE LA BCEAO À OUAGADOUGOU**

JANVIER 2022

1 - GENERALITES

Le présent document a pour but de définir les caractéristiques et les conditions de livraison et de pose dans le local dédié aux courriers de l'Agence Principale de la BCAO à Ouagadougou.

A/ Caractéristiques techniques

Le passe-document recherché vise la sécurisation des transferts de documents et objets au niveau du local destiné à la réception du courrier. Les caractéristiques minimales sont les suivantes :

- tiroir en acier inoxydable avec réceptacle ;
- caisson en acier laqué noir. Le caisson sera livré avec préperçage pour les passages de câbles et l'emplacement de la fixation de l'interphonie. La façade avant en acier inoxydable sera livrée avec les pré-perçages pour microphone ;
- hauteur disponible pour document : 40 mm ;
- couvercle en plexi transparent renforcé permettant de protéger et visualiser les documents côté agent tout en permettant la pose éventuelle en position fermée de documents ;
- utilisation : intérieure ;
- passe-document certifié pare-balles FB6 selon norme EN1522.

Le châssis aluminium vitré sera du type blindé, FB6/BR6NS, de largeur (L) 120 cm et de hauteur (H) 105 cm.

Le soumissionnaire joindra à son offre des informations aussi détaillées que possible, avec les éventuelles variantes.

B/ Fonctionnement passe- document

Le tiroir sera ouvert et fermé manuellement, par manipulation d'une poignée à boule ou tout autre dispositif facile à manipuler. Dans sa position fermée, le tiroir sera automatiquement bloqué et ne pourra être ouvert que si le couvercle de protection en plexi renforcé est fermé. Ce tiroir sera également bloqué lors de son extension maximale.

Seul l'occupant en poste à l'intérieur du local aura la possibilité de débloquent cette position par l'actionnement de la boule de manoeuvre.

C/ Conditions d'établissement des installations

Les prestations visées dans la présente consultation concernent des travaux sur l'existant. Il sera aménagé, au droit du murs en maçonnerie d'épaisseur 20 cm protégeant la baie vitrée et blindée en place, un espace pour la pose du passe-document. L'ensemble des équipements, y compris l'interphone devront être posés et raccordés en réduisant au maximum les risques de vandalisme.

Les informations contenues dans le présent document restent indicatives et l'entrepreneur devra se rendre compte, à l'occasion de la visite de site et par ses moyens propres d'analyse, de l'importance et de la nature des travaux à réaliser.

D/ Textes applicables

Sauf dérogations expresses apportées par le statut particulier de la BCEAO, les textes applicables à la présente consultation d'entreprises sont les textes législatifs ainsi que réglementaires et normes en vigueur au Burkina Faso.

E/ Matériel à livrer

Les équipements seront neufs, estampillés, de bonne qualité et livrés sur le chantier dans la présentation du fabricant, accompagnés des documents suivants :

- les notices techniques ;
- les certificats de conformité ;
- les plans et documents indiquant leur encombrement.

La présentation du Procès-Verbal d'essai de référence pourra être exigée.

F/ Garantie du matériel - maintenance

L'ensemble des équipements seront couverts par une garantie de bon fonctionnement d'une durée d'un (01) an, à compter de la date de réception provisoire des installations.

Il reviendra donc à l'entreprise retenue pour exécuter les travaux, d'assurer la remise en conformité de l'installation en cas de défauts constatés durant la période spécifiée sans frais supplémentaires, sauf à justifier de la non-observation des instructions d'exploitation, de la malveillance ou de l'usure normale.

G/ Travaux divers compris

L'entreprise aura la charge de :

- la dépose des équipements existants à conserver dans le magasin de l'Agence ;
- la fourniture et la pose des nouveaux équipements ;
- la remise en état des ouvrages dégradés ou détériorés à l'occasion des travaux ;
- les essais et vérifications de fonctionnement des équipements ;
- la formation des utilisateurs sur le fonctionnement des équipements.

H/ Allotissement, visite et présentation des offres

Les travaux sont constitués en un lot unique et il est expressément retenu que toute entreprise, par le simple fait de soumissionner, s'oblige à une obligation de résultat dans le cas où elle serait retenue.

Pour une meilleure appréhension des travaux, une **visite de chantier sera organisée le vendredi 04 février 2022 à partir de 8h** au sein de l'Agence Principale.

La devise de référence est le franc CFA et les prix seront présenté hors toutes taxes. Les offres, en langue française, devront parvenir au secrétariat du Directeur National de la BCEAO à Ouagadougou le vendredi 04 mars 2022 à 09h TU au plus tard.

Une attention particulière sera accordée aux références techniques des concurrents et le critère «MOINS DISANT» ne sera pas le seul élément d'appréciation des offres. En outre, le soumissionnaire devra nécessairement joindre à son offre :

- les fiches et notices techniques en français ;
- les travaux déjà réalisés (nature, montant, Maître d'Ouvrage).
- le planning des travaux.

L'enveloppe contenant l'offre sera fermée et adressée à Monsieur le Directeur National de la BCEAO à Ouagadougou, avec la mention suivante en rouge et au coin gauche de l'enveloppe : **"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT DE L'APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE ET LA POSE D'UN PASSE-DOCUMENT A L'AGENCE PRINCIPALE DE LA BCEAO A OUAGADOUGOU"**.

NB. Cette enveloppe ne doit porter aucun signe extérieur permettant d'identifier le soumissionnaire.

Le délai d'exécution pour l'ensemble des travaux ne devrait pas excéder trois (03) mois, y compris les délais de livraison du matériel sur le site ce, à compter de la date de notification de l'ordre de service. Aussi, le planning des travaux devra-t-il être concis et préciser les délais de livraison des équipements sur le chantier.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de six (06) mois à compter de la date limite de remise des offres.

La BCEAO se réserve le droit d'apporter toutes modifications ultérieures au présent appel d'offres ou de n'en donner aucune suite, à tout ou partie.

CADRE QUANTITATIF ET ESTIMATIF

| | Désignation | Unité | Quantité | Prix unitaire (HT/HD) | Prix totale(HT/HD) |
|---|---|-------|----------|-----------------------|--------------------|
| 1 | Etudes complémentaires | FF | 1 | | |
| 2 | Dépose des équipements existants | FF | 1 | | |
| 3 | Fourniture et pose toutes sujétions prises en compte/chassis aluminium vitré de type blindé, FB6/BR6NS, 120 cm x105 cm | Ens | 1 | | |
| 4 | Fourniture et pose toutes sujétions prises en compte de passe-document/paquet certifié pare-balles FB6, avec interphone | Ens | 1 | | |
| 5 | Moins-value pour reprise des équipements déposés | | | | |